DEPARTEMENT DU DOUBS
MAIRIE DE THISE
4 rue de Besançon
25220 – THISE

2026/38

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2026-68

INTERDICTION DE STATIONNEMENT DES VÉHICULES

Je, soussigné, Pascal DERIOT, Maire de la commune de THISE,
VU les articles R 417.10 et R 417.11 du Code de la Route,
VU le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2213-1 et suivants fixant les pouvoirs généraux du Maire en matière de police de circulation et de stationnement,
VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre I huitième partie – signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 et l'ensemble des textes qui l'ont modifié,
Considérant qu'il convient de préserver la sécurité publique ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :
Sera interdit, tout stationnement de véhicules sur les places de parking devant la mairie au 4 rue de Besançon à Thise le mercredi 25 novembre 2026 de 09h00 à 12h00.
Une intervention de l'entreprise AXIANS pour GRDF est prévue ce jour pour vérifier le concentrateur de la mairie à l'aide d'un camion nacelle.

ARTICLE 2 :
La signalisation réglementaire sera conforme aux prescriptions de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière et sera mise en place par l'entreprise AXIANS.

ARTICLE 3 :
Toute contravention au présent arrêté sera constatée par procès-verbaux des personnels de gendarmerie et/ou des agents assermentés de l'administration et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 :
Le présent arrêté sera affiché en mairie et sur site.

ARTICLE 5 :
Monsieur le Maire de THISE, Monsieur le Responsable des Services Techniques,
Monsieur le Commandant de Gendarmerie de Marchaux/Roulans
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera adressé à : AXIANS Maintel Sud-Est 5 avenue Lionel Terray 69330 Meyzieu sebastien.medjoubi@axians.com
-SDIS25

Fait à Thise, le 24 novembre 2026
Le maire, par délégation
Le Premier adjoint

MAIRIE DE THISE (DOUBS)

Alex Frézé

Mise en ligne le : 25/11/2026 14:20 (Europe/Paris)
Collectivité : Thise
https://www.ville-thise.fr/documents_administratifs/89188